

PROCÉDURE OUVERTE 2026-03
Pavage du rang Saint-Nicolas

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges désire obtenir les services d'une entreprise pour le pavage du rang Saint-Nicolas sur une distance approximative de 800 mètres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

La réception des soumissions se fera au bureau de la Municipalité, au 150, rue du Moulin, Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0, **jusqu'au 5 août 2026 à 16h00** pour être ouvertes le même jour.

Responsable de la procédure ouverte : Marie-Noël Duclos, greffière

Lieu du dépôt des soumissions : *Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges*
150, rue du Moulin, Saint-Ferréol-les-Neiges
(Québec) G0A 3R0

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par le biais du SEAO (www.seao.ca) et ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Toute demande d'information doit être faite par écrit et exclusivement au responsable de la procédure ouverte (précédemment identifié), à l'adresse suivante : marienoel.duclos@sflneiges.com.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents de la procédure ouverte émis par la Municipalité.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 13 juillet 2026.

Avis numéro : 2026-62



Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 13 juillet 2026.



Marie-Noël Duclos
Greffière